

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

3^e séance, 27^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 17 décembre 2024 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève

Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Elyse Lemay, membre de la communauté
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté

Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Louis-Xavier Roy-Gosselin, membre issue du personnel enseignant
Madame Caroline Pelletier, membre issue du personnel d'encadrement
Madame Élise Litalien, membre issue du personnel, directrice d'établissement

Monsieur Ian Pellerin-Poliquin, parent d'un élève
Monsieur Maxim Vacher, parent d'un élève
Monsieur Daniel Vermette, parent d'un élève

Membre du conseil d'administration absent :

Monsieur Hubert Brulotte, membre observateur

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des Services corporatifs et des communications
Madame Amina Sai, directrice des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Carl Lavoie propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 17 décembre 2024 à 18 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Rachel Dion, confirme qu'il y a quorum.

CA-24-25-029

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Pelletier et résolu :

DE RETIRER le point 2.3 – Adhésion au CNAR-03-12 pour 2025-2026 et ;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2024
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (1.10) – Modification
- 2.2 Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (5.19) – Adoption
- 2.3 Acquisition de terrain nouvelle école primaire Dorimène-Desjardins, Lévis – Quartier Desjardins
- 2.4 École du Boisé – Conception, acquisition et installation de bâtiments modulaires – Adjudication de contrat
- 2.5 Rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire des Navigateurs – Adoption

3.0 Information

- 3.1 Liste des contrats octroyés entre 130 000 \$ et 3 000 000 \$, au 6 décembre 2024
- 3.2 Rapport annuel d'activités 2023-2024 de la protectrice régionale de l'élève
- 3.3 Identification multi-facteur – SRTIC
- 3.4 Mot de la Direction générale

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité de vérification
- 4.2 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.3 Comité des ressources humaines
- 4.4 Comité CSÉHDAA
- 4.5 Comité de parents
- 4.6 Comité consultatif de transport

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-24-25-030

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2024

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 19 novembre 2024 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale, Mme Rachel Dion, de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 19 novembre 2024 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait. Mme Rachel Dion transmet l'information à la question posée concernant le transport scolaire.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

CA-24-25-031
SG

2.1 Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs (1.10) – Modification

ATTENDU l'article 174 de la *Loi sur l'instruction publique* voulant que le conseil d'administration du centre de services scolaire peut, par règlement, déléguer certaines de ses fonctions et certains de ses pouvoirs au directeur général, à un directeur général adjoint, à un directeur d'école, à un directeur de centre ou à un autre membre du personnel cadre, et que les fonctions et pouvoirs ainsi délégués s'exercent sous la direction du directeur général ;

ATTENDU l'adoption du *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10) adopté le 22 septembre 2020 par le comité consultatif, comité transitoire entre la commission scolaire et le centre de services scolaire ;

ATTENDU la modification dudit règlement adoptée à la séance du conseil d'administration du 17 juin 2024 ;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des directions de services et des directions d'établissements ;

ATTENDU la nécessité de modifier le *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10).

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

QUE le Centre de services scolaires des Navigateurs modifie le *Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs* (1.10) tel que déposé et versé aux archives sous la cote CA-24-25-031 ;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

DE MANDATER la secrétaire générale afin d'accomplir tout acte jugé nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe, présente la nouvelle Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (5.19).

CA-24-25-032
SG

2.2 Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (5.19) – Adoption

ATTENDU l'obligation du centre de services scolaire de déterminer, en vertu de l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les critères d'admission et d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire après consultation du comité de parents ;

ATTENDU le Projet de loi 40 (2020, chapitre 1) *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* ayant ajouté la fratrie comme critère d'inscription à considérer ;

ATTENDU le *Règlement interne relatif à l'admission, à l'inscription et au déplacement des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire au Centre de services scolaire des Navigateurs (5.1)* (le « Règlement ») adopté le 15 décembre 1998 par le conseil des commissaires et dont la dernière mise à jour a été adoptée le 26 janvier 2021 par le conseil d'administration ;

ATTENDU la recommandation du Protecteur national de l'élève de réviser le Règlement, de sorte qu'il soit conforme à l'article 239 de la LIP, en incluant le critère de la fratrie ;

ATTENDU le besoin d'actualiser les encadrements relatifs à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves ;

ATTENDU la consultation menée par le Centre de services scolaire auprès du comité consultatif de gestion et du comité de parents au cours de l'automne 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Maxim Vacher et résolu :

D'ABROGER le Règlement (5.1) susmentionné tel que déposé et versé aux archives sous la cote CA-20-21-059 ;

D'ADOPTER la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (5.19)* tel que déposée et versée aux archives sous la cote CA-24-25-032 ;

DE MANDATER le Secrétariat général afin d'accomplir tout acte jugé nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA--24-25-033
SRM

2.3 Acquisition de terrain nouvelle école primaire Dorimène-Desjardins, Lévis – Quartier Desjardins

ATTENDU que le monsieur Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, a accordé le 5 juin 2023 une aide financière au Centre de services scolaire des navigateurs pour la réalisation du projet de construction d'une nouvelle école dans l'arrondissement quartier Desjardins, à Lévis en précisant que le terrain cédé doit être libre de toute contrainte ;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

ATTENDU l'extrait du procès-verbal CV-2024-0640 adopté par le conseil de la Ville de Lévis lors de la séance ordinaire du 28 octobre 2024 dans laquelle la Ville de Lévis acceptait la promesse de vente d'un terrain sur le territoire de la ville (lot 4 429 383).

IL EST PROPOSÉ PAR M. Louis-Xavier Roy-Gosselin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs acquiert de la Ville de Lévis, à titre gratuit, le lot 4 429 383 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lévis ;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer l'acte de cession le tout suivant les modalités, conditions et termes qu'elle jugera à propos d'y apporter et avec toutes les modifications de forme et de substance qu'elle jugera à propos d'y apporter.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA--24-25-034
SRM

2.4 **École du Boisé – Conception, acquisition et installation de bâtiments modulaires – Adjudication de contrat**

ATTENDU l'appel d'offres public AO241024-14 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat de conception, d'acquisition et d'installation de bâtiments modulaires pour l'École du Boisé ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le jeudi 12 décembre 2024, ainsi que le résultat de celles-ci tel qu'il appert aux documents joints ;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme Brigad Architecture & Design.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ian Pellerin-Poliquin et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Les constructions Binet inc. le contrat de conception, d'acquisition et d'installation de bâtiments modulaires pour l'École du Boisé, au montant de 4 296 900 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents de l'appel d'offres public ;

QUE la directrice des Services des ressources matérielles, madame Amina Sai, soit autorisée à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA--24-25-035
DG

2.5 **Rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire des Navigateurs – Adoption**

ATTENDU les articles 175.1, 220, 220.1 et 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU les délibérations des membres du conseil d'administration.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Elyse Lemay et résolu :

D'ADOPTER le Rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire des Navigateurs tel que déposé ci-joint sous la cote CA-24-25-035;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

DE transmettre une copie du Rapport annuel 2023-2024 à monsieur Bernard Drainville, ministre de l'Éducation du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

3.1 Liste des contrats octroyés entre 130 000 \$ et 3 000 000 \$, au 6 décembre 2024

Madame Suzie Lucas, directrice générale présente à titre informatif, aux membres du CA, la liste des contrats octroyés entre 130 000 \$ et 3 000 000 \$ au 6 décembre 2024.

3.2 Rapport annuel d'activités 2023-2024 de la protectrice régionale de l'élève

Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des services corporatifs et des communications, prend acte du dépôt du rapport annuel d'activités 2023-2024 de la protectrice régionale de l'élève, lequel est déposé à titre informatif aux membres du conseil d'administration. Elle informe les membres que la protectrice viendra présenter son rapport au CA du mois de mars.

3.3 Identification multi-facteur – SRTIC

Madame Rachel Dion, directrice du Secrétariat général, des services corporatifs et des communications, avise les membres qui sont de l'externe (parents, membres de la communauté), que l'équipe des services des TI doit installer dans la nouvelle année un identifiant multi-facteur pour l'accès à l'intranet.

Pour ce faire, ils auront l'option d'utiliser leur cellulaire ou on peut leur fournir une clé. L'équipe des TI se rendra disponible après les fêtes pour les accompagner dans l'installation du multi-facteur.

3.4 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas, directrice générale, s'adresse à l'ensemble des membres du CA et leur donne de l'information concernant les sujets suivants :

- Le ministère de l'Éducation a demandé à tous les centres de services scolaires de ralentir le rythme des dépenses; cela représente 3 millions de dollars d'ici au 31 mars 2025 pour le CSSDN. On analyse les possibilités et les marges de manœuvre pour éviter les coupures de postes. Ces restrictions ne touchent pas les services directs aux élèves.
- Nous avons reçu les modulaires demandés pour l'École Clair-Soleil.
- Le financement a été accepté pour 11 cours d'écoles sur 3 ans.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité de vérification

La prochaine rencontre est prévue le 12 février 2025.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

4.2 Comité de gouvernance et d'éthique

La prochaine rencontre est prévue le 17 février 2025.

4.3 Comité des ressources humaines

La prochaine rencontre est prévue le 29 janvier 2025.

4.4 Comité CSÉHDAA

Une rencontre a eu lieu le 2 décembre 2024. La prochaine rencontre est prévue le 20 janvier 2025.

4.5 Comité de parents

La dernière rencontre a eu lieu le 9 décembre. La prochaine rencontre est prévue le 13 janvier 2025.

4.6 Comité consultatif de transport

La prochaine rencontre est prévue le 11 février 2025.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des membres

Une question est posée concernant les cours d'écoles, afin de savoir comment on peut impliquer les parents dans le recueil de subventions, de dons, etc. Il est convenu que la direction d'école recueille les idées et en discute avec les Services des ressources matérielles par la suite.

CA-24-25-036

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Élise Litalien et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 19 h 58.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Rachel Dion
Directrice du Secrétariat général, des
Services corporatifs et des
communications